

COMMISSION REGIONALE des COURSES HORS STADE
24 juin 2017 - 9 heures - SiègE AURA BOURGOIN JALLIEU
Validation des Labels 2018

Présents : Edwige THEVENON (CDCHS63), Fernand SERVAIS (CDCHS73), Henri FAURE (CDCHS42), Bernard BEAUME (CDCHS01), Jean MOREAU (CDCHS69), Michel BEAUTHEAC (CRCHS), Jean-Marc GARCIA (CRCHS), René DEBRION (CRCHS), Roland CORGIER (CRCHS)
Nous regrettons l'absence des **présidents** de certaines CDCHS.

Le Point sur les attributions des Labels :

Les CDCHS doivent inscrire toutes les épreuves de leur calendrier sur CALORG, afin de permettre d'avoir :

- ❖ une véritable visibilité des épreuves par département avec l'accord des préfetures ou sous-préfetures
- ❖ Respecter le nombre d'épreuves à Labels par rapport au nombre d'épreuves du département concerné.

Critère d'attribution des Labels par département est de 15% des épreuves inscrites sur CALORG, voir tableau établi par Jean-Marc GARCIA, ci-dessous.

% Inscriptions
CALORG

départ	CDCHS	nombre compét.	label RG	label NA	label IT	Total	pourcentage	nbre de labels autorisés avec 15%
01	CD ATHLE AIN	4	1	3	0	4	100,00%	0,6
03	CD ATHLE ALLIER	32	3	0	0	3	9,38%	4,8
07	CD ATHLE ARDECHE	39	2	1	0	3	7,69%	5,85
15	CD ATHLE CANTAL	32	1	1	0	2	6,25%	4,8
26	CD ATHLE DROME	52	3	1	0	4	7,69%	7,8
38	CD ATHLE ISERE	119	6	0	0	6	5,04%	17,85
42	CD ATHLE LOIRE	15	10	0	0	10	66,67%	2,25
43	HAUTE-LOIRE	22	1	1	0	2	9,09%	3,3
63	CD ATHLE PUY-DE-DOME	64	4	1	0	5	7,81%	9,6
69	CD ATHLE RHONE - METROPOLE DE LYON	76	5	3	0	8	10,53%	11,4
73	CD ATHLE SAVOIE	17	4	5	0	9	52,94%	2,55
74	HAUTE SAVOIE	14	2	4	1	7	50,00%	2,1

En conséquence, vu le faible nombre de compétitions inscrites sur CALORG, il est demandé à chaque CDCHS de s'engager à inscrire toutes leurs compétitions sur CALORG, **avant fin 2017**, sinon l'AIN, la LOIRE, la SAVOIE et la HAUTE-SAVOIE auront peu d'épreuves à Labels validées par la CRCHS et la Commission Nationale des Courses Hors Stade.

Il est important que les CDCHS concernées s'engagent à effectuer cette démarche.

Afin de former les CDCHS au système informatique CALORG sur la saisie des compétitions, le référent Jean-Marc GARCIA pourra répondre aux demandes et apporter son concours par :

- Déplacement sur chaque CDCHS
- Visio conférence avec Team Viewer

Retour sur les Labels 2017

Les labels permettent aux athlètes licenciés de se qualifier pour les Championnats de France de la distance officielle ou sur le Trail et la Montagne.

Il permet aussi l'attribution de points pour le classement des clubs.

Certaines organisations ne respectent pas le Cahier des Charges. Vous pouvez le retrouver sur le site de la FFA, ainsi que la réglementation, voir **Guide des Labels**.

Rappel de quelques règles concernant le jury

Distances officielles sur route :

- Un chronométrateur manuel (du niveau de l'épreuve, Régional ou Fédéral)
- Un starter (du niveau de l'épreuve, Régional ou Fédéral)
- Juges d'arrivée

Trail ou Montagne :

- Un Starter, licencié FFA
- Un chronométrateur manuel, licencié FFA

ATTENTION : Une personne ne peut pas cumuler 2 fonctions (exemple : Juge Arbitre et Chronométrateur)

Si non respect de ces règles principales, le label pourra être retiré pour la saison suivante.

Un courrier sera envoyé à toute organisation ne répondant pas aux critères ci-dessus ou suite à des problèmes sur l'organisation.

Attribution et validation des Labels 2018

Nous n'avons pas été en mesure de valider l'ensemble des compétitions à label, certaines ne sont pas encore validées par leur CDCHS.

A noter que pour obtenir un label Régional ou National, l'organisation doit être assurée par une structure fédérale (Club, Comité ou Ligue).

Rappel aux CDCHS de retourner rapidement l'ensemble des dossiers complets avant le 15 juillet 2017 à la CRCHS.

Opposition du Président de la Savoie pour une nouvelle épreuve, cette épreuve pourra prétendre au label si elle s'inscrit rapidement au calendrier et répond aux critères d'obtention du Label.

La réunion de la CNCHS a lieu au cours de la 2^e quinzaine de juillet. Toutes les validations doivent être faites avant.

Demandes du Label International

Vu le manque de jury de niveau requis pour l'organisation des 15km du PUY, nous ne pouvons accepter que le niveau National.

En ce qui concerne le Marathon du Beaujolais, pour le moment au vu des critères dictés par la CNCHS, il ne nous est pas permis d'attribuer ce niveau de Label.

Autres demandes

Fin septembre nous avons 2 demandes de label national Trail, très proche l'un de l'autre Courir pour des pommes avec 147 arrivants sur le 35km (mini est de 300 arrivants pour un label national)

Trail du MONT DORE sur le 33km 912 arrivants et 470 arrivants sur le 60km.

La CRCHS propose un label régional pour Courir pour des Pommes.

Bilan financier

La part de la rétrocession 6800€, restant à la CNCHS, semble être juste pour couvrir les frais engendrés (déplacements des officiels dans leurs missions d'arbitrage et formation des officiels hors stade).

Officiels

La formation des Officiels Régionaux mise en place le 22 avril 2017 a connu une bonne participation, le 23 septembre 217 l'examen viendra conclure on l'espère la validation du titre « Officiel Régional Hors Stade » et ainsi renforcer le groupe actuel.

Lors de l'attribution des missions, il est prévu 3 participations sur l'année par officiel, le département du Rhône n'a plus qu'un officiel.

Les frais de déplacements des officiels ne seront plus assurés si la note de frais ne parvient pas dans les 2 mois après la compétition.

Page internet de la CRCHS AURA Intitulé « RUNNING »

Elle devrait se mettre progressivement en place sur le site de la Ligue AURA et répondre aux attentes de tous les acteurs du Hors Stade.

Fin de réunion à 12 heures 30.

Le président Roland CORGIER